

J.-B. GONDY,
Directeur général.
TH. M. F. GARDIE,
RÉDACTEUR EN CHEF.
CORNIER, gérant responsable.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour un an, 12 f. pour toute la
France et 15 fr. pour l'étranger.
Pour six mois, 7 fr. pour la
France, et 8 f. pour l'étranger.
Les abonnements datent des
1^{ers} 15 de chaque mois.

LE PÈRE DU PEUPLE.

JOURNAL POLITIQUE HEBDOMADAIRE.

On s'abonne :

A la Direction générale, rue
de Puzy, 11, à Lyon ; — Paris,
rue des Postes, 43, et dans cha-
que canton de la France, chez
les Directeurs de la Société du
PÈRE DU PEUPLE.

Les Annonces agréées sont
insérées à raison de 40 c. la pe-
tite ligne.

Les lettres et paquets doivent
être adressés FRANCO.

La France est libre. Une révolution inouïe dans les annales des peuples, et par les conséquences qui vont en découler pour le bonheur de l'humanité, et par la célérité avec laquelle elle s'est opérée, vient d'inaugurer une ère nouvelle pour les nations et pour les citoyens. Sur les débris d'un trône avili s'élève sans taches une République belle de jeunesse, de force et d'espérance. Citoyens ! saluons cette bien-aimée de la grande nation. Que son nom, loin de réveiller des craintes que rien dans nos mœurs patriotiques et fraternelles ne peut justifier, fasse battre nos cœurs comme un cri de délivrance, comme un cri de ralliement. Assez longtemps la France amoindrie déchet de son antique grandeur ; assez longtemps elle gémit sous le poids d'un système de honte et de corruption ; elle vient de reconquérir le plus sacré, le plus inviolable de ses droits, celui de se gouverner elle-même. Fille aînée de la liberté, elle s'est levée comme un seul homme, et ses perfides oppresseurs ont été écrasés sous le poids de sa colère et de son mépris.

La lutte a été ce qu'elle devait être, héroïque et magnanime. On peut être généreux quand on est si fort.

Puisse cette sublime leçon apprendre à tous les rois de l'Europe qu'un peuple est toujours le maître de reprendre le pouvoir qu'il avait consenti à partager, pour se donner la constitution qu'il juge lui convenir le mieux. Puisse-t-elle convaincre ceux qui ont usurpé ce pouvoir, que leur absolutisme n'est qu'un vol de la souveraineté du peuple, qui sait, quand il lui plaît, rentrer, puissant et victorieux, dans la possession de ses droits.

Citoyens, le monde a les yeux sur nous, servons d'exemple au monde : que les peuples esclaves apprennent de nous comment une nation se fait libre, et que les peuples émancipés admirent le noble usage que nous saurons faire de la victoire. Oui, nous donnerons au monde le magnifique spectacle d'un pays libre, uni par les liens sacrés de la fraternité, de la solidarité, du plus pur patriotisme. L'apparition de la République sur notre France sera le lever d'un beau soleil, et tous nous voudrions qu'aucun nuage ne vienne en ternir l'éclat. Les peuples alors contempleront avec envie le grand spectacle de notre impérissable union, et, après la révolution du sabre et des barricades, luira au sein de la grande famille humaine la révolution des idées, de la régénération et de l'association des peuples.

TH. M. F. GARDIE.

Le département de Saône-et-Loire peut s'enorgueillir à bon droit de la grande part que ses courageux représentants lui ont faite dans la Révolution. Aussi les patriotes de Mâcon, c'est-à-dire toute la population, se sont-ils livrés avec enthousiasme à ce noble orgueil.

A la nouvelle des événements de Paris, et de la noble conduite de l'immortelle tribune du peuple, M. de Lamartine, avant même que l'on connût l'issue de la lutte, un banquet de 300 couverts a été improvisé, sous la présidence du maire, et aux cris de vive Lamartine, dont le buste, ainsi que le portrait de M. Mathieu avait été placé dans la salle.

Après plusieurs allocutions chaleureuses et

patriotiques, parmi lesquelles nous mentionnons celle de M. Ordinaire, rédacteur de la *Mouche*, et de M. Guyard, rédacteur du *Bien Public*, nous avons, sur l'invitation de nos amis, chanté la *Marseillaise*, répétée le soir sur le balcon, aux acclamations de cinq mille citoyens.

Dimanche soir, une ovation vraiment digne d'un consul romain était réservée à M. de Lamartine. Le buste de ce grand citoyen a été porté en triomphe, musique en tête, sur les quais et dans les principales rues de Mâcon. Nous avons eu l'honneur de prêter notre épaule pour cette grande et légitime manifestation, comme nous prêterions notre bras pour la cause de celui qui en était l'objet.

Deux vers par nous improvisés en son honneur se lisaient en transparent sur l'entrée du café de Paris :

*A nous forger des fers en vain un roi s'obstine :
La Patrie est sauvée ! honneur à Lamartine !*

Sur la demande faite au gouvernement provisoire de maintenir le drapeau rouge, qui avait été arboré au moment de la lutte, cinq fois dans la journée, M. de Lamartine a pris la parole, et s'est adressé au peuple qui l'écoutait sous les fenêtres de l'Hôtel-de-Ville. Voici quelques-unes de ses paroles, qui ont été recueillies :

« C'est ainsi qu'on vous promène de calomnie en calomnie contre les hommes qui se sont dévoués, tête, cœur, poitrine, pour vous donner la véritable République, la République que de tous les droits, de tous les intérêts, de toutes les légitimités du peuple. Hier, vous nous demandiez d'usurper, au nom du peuple de Paris, sur les droits de 35 millions d'hommes, de leur voter une République absolue, au lieu d'une République investie de la force de leur consentement, c'est-à-dire de faire de cette République, imposée et non consentie, la volonté d'une partie du peuple, au lieu de la volonté de la nation entière. Aujourd'hui, vous nous demandez le drapeau rouge à la place du drapeau tricolore. Citoyens ! pour ma part, le drapeau rouge je ne l'adopterai jamais, et je vais vous dire, dans un seul mot, pourquoi je m'y oppose de toute la force de mon patriotisme : C'est que le drapeau tricolore, citoyens, a fait le tour du monde avec la République et l'Empire, avec nos libertés et nos gloires, et que le drapeau rouge n'a fait que le tour du champ de Mars, traîné dans des flots de sang du peuple. »

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Citoyens de Paris !

Le Coq Gaulois et les trois Couleurs étaient nos signes vénérés quand nous fondâmes la République en France ; ils furent adoptés par les glorieuses journées de Juillet. Ne songez pas, citoyens, à les supprimer ou à les modifier ; vous répudieriez les plus belles pages de votre histoire, votre gloire immortelle, votre courage, qui s'est fait connaître sur tous les points du globe. Conservez donc le Coq Gaulois, les trois Couleurs ; le Gouvernement provisoire le demande à votre patriotisme.

Les membres du Gouvernement provisoire.

La République a été accueillie à Lyon avec les plus vives acclamations. Le citoyen Laforest, que le patriotisme le plus pur recommandait à tous les suffrages, a été, d'un consentement unanime, nommé maire de la cité.

Plus que personne, nous sommes heureux et fiers d'un choix qui inspire à tous la confiance la plus entière. Nos lecteurs et nos amis politiques n'ont pas oublié que toutes les sympathies de ce bon citoyen sont acquises au *Père du Peuple*. Son noble désintéressement pour notre Société suffirait pour en donner la preuve et la mesure de son dévouement à la cause que nous défendons.

De tels hommes sont la plus sûre garantie du maintien des institutions républicaines que nous venons de reconquérir, et que l'ordre, la fraternité et la confiance du peuple nous aideront à sauvegarder : Vive la République !

— Le citoyen Rittiez, rédacteur en chef du *Censeur*, a été nommé préfet provisoire du département du Rhône. Le choix ne pouvait être plus heureux ni plus conforme aux vœux de la population. Le peuple connaît les siens.

A trois heures, une foule immense était agglomérée sur la place de l'Hôtel-de-Ville ; des canons étaient placés à l'entrée de la rue du Mouton, qui n'est, comme on le sait, qu'une partie de la place ; un roulement de tambours a commandé le silence, et, au milieu de l'attention générale, un citoyen, monté sur un canon, et portant les insignes d'un commissaire du gouvernement, a lu la proclamation suivante :

Citoyens !

Le gouvernement provisoire déclare que le gouvernement actuel est le gouvernement républicain, et que la nation sera appelée immédiatement à ratifier par son vote la résolution du gouvernement provisoire et du peuple de Paris.

Signé : Lamartine, Crémieux, Ledru-Rollin, Garnier-Pagès, Dupont (de l'Eure), Marie.

A la suite de cette lecture, le commissaire s'est écrié d'une voix haute : VIVE LA RÉPUBLIQUE !

Tout le peuple présent a répondu : VIVE LA RÉPUBLIQUE ! VIVE LA RÉPUBLIQUE !

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

Citoyens,

La royauté est abolie.

La République est proclamée.

Le peuple est uni.

Tous les forts qui environnent la capitale sont à nous.

La brave garnison de Vincennes est une garnison de frères.

Conservons avec respect ce vieux drapeau républicain, dont les trois couleurs ont fait avec nos pères le tour du monde.

Montrons que ce symbole d'égalité, de liberté, de fraternité, est en même temps le symbole de l'ordre, et de l'ordre le plus réel, le plus durable, puisque la justice est la base, et le peuple entier l'instrument.

Le peuple a déjà compris que l'approvisionnement de Paris exigeait une plus libre circulation dans les rues de Paris, et les mains qui ont élevé les barricades ont, dans plusieurs endroits, fait dans ces barricades une ouverture assez large pour le libre passage des voitures de transport.

Que cet exemple soit suivi partout ; que Paris reprenne son aspect accoutumé ; que le peuple veille à la fois au maintien de ses droits, et qu'il continue d'assurer, comme il l'a fait jusqu'ici, la tranquillité et la sécurité publiques.

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

Proclamation du gouvernement provisoire au peuple français.

Un gouvernement rétrograde et oligarchique vient d'être renversé par l'héroïsme du peuple de Paris. Ce

gouvernement s'est enfui en laissant derrière lui une trace de sang qui lui défend jamais de revenir sur ses pas.

Le sang du peuple a coulé comme en Juillet; mais cette fois ce généreux sang ne sera pas trompé. Il a conquis un gouvernement national et populaire en rapport avec les droits, les progrès et la volonté de ce généreux peuple.

Un gouvernement provisoire, sorti d'acclamation et d'urgence par la voix du peuple et des députés des départements, dans la séance du 24 février est investi momentanément du soin d'assurer et d'organiser la victoire nationale. Il est composé de :

MM. DUPONT (de l'Eure), LAMARTINE, CRÉMIEUX, ARAGO (de l'Institut), LEDRU-ROLLIN, GARNIER-PAGÈS, MARIE.

Ce gouvernement a pour secrétaires :

MM. ARMAND MARRAST, LOUIS BLANC, FERDINAND FLOCON, AUBERT.

Ces citoyens n'ont pas hésité un instant à accepter la mission patriotique qui leur était imposée par l'urgence. Quand la capitale de la France est en feu, le mandat du gouvernement provisoire est dans le salut public. La France entière le comprendra et lui prêter le concours de son patriotisme. Sous le gouvernement populaire que proclame le gouvernement provisoire, tout citoyen est magistrat.

Français, donnez au monde l'exemple que Paris a donné à la France; préparez-vous par l'ordre et la confiance en vous-mêmes aux institutions fortes que vous allez être appelés à vous donner.

Le gouvernement provisoire veut la République, sauf ratification par le peuple, qui sera immédiatement consulté.

L'unité de la nation formée désormais de toutes les classes de citoyens qui la composent; le gouvernement de la nation par elle-même.

La liberté, l'égalité et la fraternité pour principes, le peuple pour devise et mot d'ordre, voilà le gouvernement démocratique que la France se doit à elle-même et que nos efforts sauront lui assurer.

DUPONT (de l'Eure), LAMARTINE, CRÉMIEUX, LEDRU-ROLLIN, GARNIER-PAGÈS, MARIE, ARAGO,

Membres du gouvernement provisoire.
ARMAND MARRAST, LOUIS BLANC,
Secrétaires.

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

Le gouvernement provisoire arrête :

M. Dupont (de l'Eure) est nommé président provisoire du conseil, sans portefeuille;

M. Lamartine, ministre provisoire aux affaires étrangères;

M. Crémieux, ministre provisoire à la justice;

M. Ledru-Rollin, ministre provisoire à l'intérieur;

M. Michel Goudchaux, ministre provisoire aux finances;

M. François Arago, ministre provisoire à la marine;

M. le général Subervic, ministre provisoire à la guerre;

M. Carnot, ministre provisoire à l'instruction publique. (Les cultes formeront une division de ce ministère.)

M. Bethmont, ministre provisoire au commerce;

M. Marie, ministre provisoire aux travaux publics;

M. le général Cavaignac, gouverneur-général de l'Algérie.

La garde municipale est dissoute.

M. Garnier-Pagès est nommé maire de Paris.

MM. Guinard et Recurt sont nommés adjoints au maire de Paris.

M. Flotard est nommé secrétaire-général.

Tous les autres maires de Paris, ainsi que les maires-adjoints, sont provisoirement maintenus comme maires et adjoints d'arrondissements.

La préfecture de police est sous la dépendance du maire de Paris.

Le maintien de la sûreté de la ville de Paris est confié au patriotisme de la garde-nationale, sous le commandement général donné à M. le colonel de Courtais.

AD. CRÉMIEUX, LAMARTINE, GARNIER-PAGÈS,

DUPONT (de l'Eure), LEDRU-ROLLIN, ARAGO,

membres du gouvernement provisoire.

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

Le gouvernement provisoire arrête :

La chambre des députés est dissoute.

Il est interdit à la chambre des pairs de se réunir.

Une assemblée nationale sera convoquée aussitôt que le gouvernement provisoire aura réglé les mesures d'ordre et de police nécessaires pour le vote de tous les citoyens.

Paris, le 24 février 1848.

LAMARTINE, LEDRU-ROLLIN, LOUIS-BLANC, secrétaire.

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

Le gouvernement provisoire arrête :

Il est interdit aux membres de l'ex-chambre des pairs de se réunir.

Paris, 24 février 1848.

DUPONT (de l'Eure), LAMARTINE, LEDRU-ROLLIN,

AD. CRÉMIEUX, MARIE, ARAGO.

PROCLAMATION A L'ARMÉE.

Généraux, officiers et soldats,

Le pouvoir, par ses attentats contre les libertés, le

peuple de Paris par sa victoire, ont amené la chute du gouvernement auquel vous aviez prêté serment. Une fatale collision a ensanglanté la capitale. Le sang de la guerre civile est celui qui répugne le plus à la France. Le peuple oublie tout, en serrant les mains de ses frères qui portent l'épée de la France.

Un gouvernement provisoire a été créé; il est sorti de l'impérieuse nécessité de préserver la capitale, de rétablir l'ordre, et de préparer à la France des institutions populaires analogues à celles sous lesquelles la République française a tant grandi la France et son armée.

Vous saluerez, nous n'en doutons pas, ce drapeau de la patrie remis dans les mains du même pouvoir qui l'avait arboré le premier. Vous sentirez que les nouvelles et fortes institutions populaires qui vont émaner de l'assemblée nationale, ouvrent à l'armée une carrière de dévouement et de services que la nation, libre, appréciera et récompensera mieux que les rois.

Il faut rétablir l'unité de l'armée et du peuple, un moment altérée.

Jurez amour au peuple, où sont vos pères et vos frères! Jurez fidélité à ses nouvelles institutions, et tout sera oublié, excepté votre courage et votre discipline. La liberté ne vous demandera plus d'autres services que ceux dont vous aurez à vous réjouir devant elle, et à vous glorifier devant ses ennemis.

Les membres du gouvernement provisoire,
GARNIER-PAGÈS, LAMARTINE.

Le gouvernement provisoire arrête :

Vingt-quatre bataillons de la garde-nationale mobile seront immédiatement recrutés dans la ville de Paris.

L'enrôlement commence dès aujourd'hui à midi, dans les douze mairies d'arrondissement où se trouvera le domicile de chaque citoyen.

Ces gardes-nationaux recevront 1 fr. 50 c. par jour et seront habillés et armés aux frais de la patrie.

Le ministre de la guerre est chargé de se concerter avec le commandant général des gardes-nationaux de la Seine pour l'organisation, la prompte instruction et l'armement des susdits bataillons.

Hôtel-de-Ville, 23 février, sept heures du matin.
GARNIER-PAGÈS, LAMARTINE.

Maire de Paris.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Le gouvernement provisoire de la République déclare adopter les trois couleurs disposées comme elles l'étaient pendant la République.

Le drapeau portera ces mots : RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Paris, 23 février 1848.

Le gouvernement de la République française s'engage à garantir l'existence de l'ouvrier par le travail;

Il s'engage à garantir du travail à tous les citoyens;

Il reconnaît que les ouvriers doivent s'associer entre eux pour jouir du bénéfice légitime de leur travail.

Le gouvernement provisoire rend aux ouvriers, auxquels il appartient, le million qui va échoir de la liste civile.

GARNIER-PAGÈS, maire de Paris,

LOUIS BLANC, l'un des secrétaires du gouvernement provisoire.

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

A la garde-nationale.

Citoyens!

Votre attitude dans ces dernières et grandes journées a été telle qu'on devait l'attendre d'hommes exercés depuis longtemps aux luttes de la liberté.

Grâce à votre fraternelle union avec le peuple, avec les écoles, la Révolution est accomplie!...

La patrie vous en sera reconnaissante.

Aujourd'hui tous les citoyens font partie de la garde-nationale; tous doivent concourir activement avec le Gouvernement provisoire au triomphe régulier des libertés publiques.

Le Gouvernement provisoire compte sur votre zèle, sur votre dévouement à seconder ses efforts dans la mission difficile que le peuple lui a confiée.

Les membres du Gouvernement provisoire, etc.

Paris, 27 février, six heures du soir.

Partout la confiance renaît.

Partout l'ordre se fait.

Partout la confiance se rétablit.

Partout le travail reprend.

Partout s'est fait entendre l'écho des admira-

bles paroles de l'auteur des Girondins.

Partout le drapeau rouge est abandonné.

Partout se montre le drapeau aux couleurs de la RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Le drapeau du tour du monde l'a décidément emporté sur le drapeau du tour du Champ-de-Mars.

A toutes les boutonnières on ne voit plus que le ruban aux trois couleurs, emblème de la liberté.

Le ruban rouge, le ruban du communisme, ne se rencontre plus que pour attester son immense minorité.

Aujourd'hui, le drapeau tricolore arboré à l'Hôtel-de-Ville a été salué par les plus vives acclamations.

Les trois couleurs de la République française sont devenues le signe de ralliement de tout ce qui veut le respect de la famille et de la propriété.

Trois bataillons de la garde-nationale mobile ont défilé sur les boulevards; ils portaient les trois couleurs. Il faut qu'après demain ils aient des blouses bleues bordées aux trois couleurs, comme la garde-nationale belge. Deux jours suffisent pour habiller ainsi 25,000 hommes.

Ce n'est pas en vain que, depuis trois années, nous avons consacré toute notre énergie à la défense de la liberté et des intérêts populaires. Quelque faible qu'ait été son concours, la Société du Père du peuple s'estime heureuse d'avoir pris part au triomphe des idées démocratiques et bête, autant qu'il était en elle, l'émancipation des masses. Aussi, la classe ouvrière, essaim d'abeilles laborieuses, s'est-elle montrée envers nous reconnaissante. Dix mille ouvriers de Saint-Etienne (Loire) ont envoyé dans nos bureaux, rue de Puzy, 11, à Lyon, une députation de cent citoyens leurs délégués, chargés de nous exprimer le témoignage, pour nous si flatteur, de leur gratitude et de leurs sympathies. Cette démarche, que nous savons apprécier, redoublera, s'il était possible, notre zèle pour la défense et l'extension calme et réfléchie des droits et de l'émancipation des laborieux artisans; ils ont connu leurs amis, nous les en remercions. Nos colonnes seront toujours ouvertes à toutes leurs réclamations fondées, et ils trouveront toujours un sentiment de fraternité et le plus entier dévouement dans le cœur du Père du peuple.

Le citoyen Emmanuel Arago, fils du ministre de la marine, et commissaire du gouvernement provisoire de la République, est arrivé à Lyon le 28.

Dans une allocution chaleureuse, il a exposé le but de sa mission, qui est de rassurer les populations sur l'état de la capitale, où renaît la confiance, et où règne un enthousiasme impossible à décrire. De Paris à Lyon, partout sur son passage il a trouvé la plus complète adhésion au gouvernement républicain. Notre cité ne pouvait rester en arrière, aussi le citoyen commissaire a-t-il été salué aux cris mille fois répétés de vive la République, vive Arago, vive Lamartine!

Une souscription est ouverte dans nos bureaux en faveur des blessés des 23 et 24 février.

Le citoyen J.-B. Gondy, directeur-général, s'est inscrit pour 100 fr.

Les citoyens Cornier et Zégue, inspecteurs de la Société du journal, pour chacun 10 fr.

Nous comptons sur la générosité de tous les représentants de la Société. Nous publierons la liste des souscripteurs.

Lyon est tranquille, et la France est unanime et forte.

Le citoyen Ordinaire, rédacteur en chef de la Mouche, a été nommé membre de la commission préfectorale de Saône-et-Loire.

Nous félicitons les habitants de Mâcon d'avoir donné ce témoignage d'une confiance méritée au bon citoyen, au publiciste distingué qui, depuis longtemps, a voué son cœur et sa plume à la défense du peuple et de la liberté.

L'amour de la patrie, plus encore que l'amitié, nous fait un devoir de rendre au citoyen Ordinaire une justice dont tous les bons patriotes nous sauront gré.

Le conseil d'administration de la société générale le Père du Peuple se réunit demain à l'effet de voter une adresse au gouvernement provisoire de la République.

Nous ne pouvons laisser échapper cette solennelle occasion de manifester notre dévouement aux courageux citoyens dont nous professons, dont nous propageons les patriotiques idées, depuis que nous avons élevé la voix dans le grand concert de la presse libérale.

CATHOLIQUES, RASSUREZ-VOUS.

Dimanche, un immense concours de fidèles de tout âge et de tout sexe n'a cessé d'encombrer les églises, et d'assister aux offices dans le plus grand recueillement, pour rendre grâce à Dieu de la protection qu'il a accordée à la religion pendant les trois jours de combat.

C'est une chose magnifique, en effet, qu'il ne se soit pas élevé un seul cri contre l'église et contre ses ministres.

On a vu des fronts se découvrir devant la main d'un prêtre qui se levait pour bénir les blessés des barricades. On a vu le peuple mettre chapeau bas devant le magnifique Christ des Tuileries, au cri de : « Frères, voici notre maître à tous ! »

On a vu les vainqueurs de ce château suivre religieusement, en silence et tête nue, l'élève de l'école Polytechnique qui portait à l'église Saint-Roch les vases sacrés de la chapelle de Louis-Philippe.

Si le peuple a été magnanime de courage pour le combat, il a été sublime de respect pour les choses saintes !

La liberté est la fille aînée de la religion : Catholiques, rassurez-vous.

Avant-hier, le peuple conduisait le gouvernement provisoire à l'Hôtel-de-Ville. Comme le cortège arrivait devant la caserne d'Orsay, un dragon vint offrir un verre de vin à Lamartine. Lamartine, portant le verre à ses lèvres, s'écria : « Messieurs, c'est le banquet. » Ce mot si heureux fut couvert de bravos.

— Il faut rendre justice aux membres du gouvernement provisoire. Rien ne leur coûte pour s'élever à la hauteur de leur tâche. Ils dépassent, depuis trois jours, l'étendue des forces humaines. Parmi eux se distingue M. de Lamartine, qui suffit à tout ; il parle au peuple, avide d'entendre sa voix ; il délibère, il écrit ; il dicte des ordres et des arrêtés, et médite un manifeste de la France adressé à l'Europe.

(Presse.)

— Peuple, un admirable exemple nous est donné à tous, tes amis sincères ; c'est celui de Lamartine, que rien ne fait reculer au-delà des limites connues de ses convictions, ni le reflux de l'impopularité, ni l'adulation, ni la menace.

Il a élevé son caractère à la hauteur de son génie.

(Idem.)

— Le gouvernement provisoire a déclaré que les enfants des citoyens morts en combattant seraient adoptés par la patrie.

Il a déclaré, en outre, sur la motion et après un admirable discours de M. de Lamartine, que la peine de mort pour délits politiques était abolie.

Il a reçu une députation belge venant confirmer la nouvelle que la République avait été

déclarée en Belgique.

A l'heure où nous écrivons, on n'avait pas encore reçu la confirmation de la mort du roi Louis-Philippe, frappé, disait-on, d'apoplexie à son arrivée en Angleterre, ni celle de l'arrestation de M^{me} la duchesse d'Orléans et de ses deux fils, nouvelle donnée par l'*Impartial de Rouen*.

— **Les Tuileries serviront désormais d'asile aux invalides du travail.**

— Le peuple fait afficher sur les barricades, mort aux voleurs ! mort aux incendiaires ! Qu'on ne revienne pas calomnier le peuple.

— L'âge d'or se lève enfin sur la terre ! Ah ! l'Eden n'était pas une commencement de ce monde ! La perfection en toute chose est vers la fin !

— Quelques mauvais citoyens font courir des bruits alarmants : concitoyens, nos frères, n'écoutez que les bonnes nouvelles ; nous prenons Dieu à témoin que son règne est arrivé, et que sa volonté se fait aujourd'hui sur la terre comme au ciel !

— Le peuple a applaudi avec transport les paroles de M. Lamartine lorsqu'il a annoncé l'abolition prochaine de la peine de mort.

— La conduite des Polonais pendant l'insurrection a été admirable ; ils se forment en légions étrangères. Effaçons le mot étranger du vocabulaire français.

— Les journaux de toutes les opinions sont admirables dans la circonstance. Tous font à l'unité et à la fusion cet appel que nous faisons nous-mêmes il y a quelques mois. Les journaux légitimistes se rallient franchement. Il n'y a plus en France qu'un peuple de frères ; vive la fraternité !

— Le gouvernement provisoire vient de proclamer que les élèves de l'Ecole Polytechnique et des autres écoles ont bien mérité de la patrie.

— Les objets engagés au Mont-de-Piété depuis le 1^{er}, et consistant en linge, vêtements, hardes, etc., dont le prêt ne dépassera pas dix francs, seront rendus aux déposants.

— Au nombre des citoyens qui ont le plus contribué à la prise des Tuileries, on a remarqué M. d'Alton-Shée en habit bourgeois, le fusil sur l'épaule.

— Le gouvernement provisoire décrète l'établissement d'ateliers nationaux.

— La République a été proclamée aussi à Bordeaux, à Corbeil, à Orléans, à Tours.

Le silence des peuples est la leçon des rois. Pas un cri de dévouement, pas une protestation ne se sont élevés sur le passage de Louis-Philippe se mettant en route pour l'exil.

Hier (27 février), deux gardes-nationaux mobiles se promenaient sur le boulevard Poissonnière.

— Quel malheur qu'ont ait abattu ces beaux arbres, disait l'un ; il faudra longtemps pour en avoir de pareils.

— Bahl laisse donc, si le peuple veut, demain il y en aura.

— Allons donc !

— Il n'y a pas d'allons donc. Il n'y a qu'à planter des arbres de la Liberté, ça pousse comme des champignons.

Un des députés de l'ex-opposition dynastique rencontre samedi soir M. Lamartine dans la rue de l'Université. — Eh bien ! décidément, lui dit-il, que faites-vous à l'Hôtel-de-Ville ? — Nous remuons le monde, répondit naïvement le grand citoyen.

Naples, 15 février.

Naples et la Sicile sont séparés de fait, et tout donne à craindre une séparation de droit. Ce résultat est attribué à l'influence de l'Angleterre, et très certainement il est dû en grande partie à l'absence de toute force militaire française à Palerme.

— On assure que l'Angleterre a donné ordre à 15 vaisseaux de se réunir dans la Méditerranée.

— La garnison du fort de Vincennes vient de reconnaître le gouvernement de la République. Toutes les troupes donnent leur adhésion au mouvement qui emporte la France entière. A chaque instant, le gouvernement provisoire de la République reçoit des villes et des populations les témoignages les plus passionnés de sympathie à la cause du peuple.

Vive la République !

Les membres du gouvernement provisoire.

— L'ordre a été envoyé à Toulon de changer l'officier qui garde Abd-el-Kader.

— L'amiral Baudin est parti, hier 25, pour Toulon, afin de prendre le commandement de la flotte dans la Méditerranée.

— Le général Duvivier a accepté le commandement de la garde-nationale mobile, qu'il est chargé d'organiser.

— On lit dans la *Démocratie Pacifique* : « Le million que la nation donnait, le 29 de chaque mois, à Louis-Philippe sera désormais distribué aux combattants nécessiteux des trois jours de février. »

— Le gouvernement provisoire a, à sa disposition, deux cents millions déposés à la Banque. Le trésor des Tuileries, tous les fonds, toutes les valeurs trouvées au château ont été transportés au ministère des finances.

— La justice sera désormais rendue au nom du peuple français.

— Toutes les troupes donnent leur adhésion au mouvement qui emporte la France entière.

A chaque instant, le Gouvernement provisoire de la République reçoit des villes et des populations les témoignages les plus passionnés de sympathie à la victoire et à la cause du peuple.

— On nous écrit qu'à Verzé, commune voisine de Mâcon, une manifestation toute patriotique a eu lieu sur la place publique, au milieu du plus vif enthousiasme. Plus de cinq cents citoyens s'étaient réunis aux cris de vive la République, vive Lamartine ! L'effigie de Guizot a été foulée aux pieds, et la fin de cette réunion, toute pacifique, lui a prouvé combien était chaud le patriotisme.

DÉPART DE LOUIS CAPET ET DE MARIE-AMÉLIE.

Cette dernière scène d'un règne terminé en quelques heures, n'est exactement rendue par aucun journal. La raison en est facile à comprendre : cela s'est passé entre peu de personnes, les troupes exceptées, et dans un moment où l'agitation, considérable partout, fermentait principalement sur les deux faces du château des Tuileries et à la place du Palais-Royal. Les probabilités ont pu tenir lieu de renseignements.

Nul ne pouvait prévoir ce qui allait se passer au Pont-Tournant, où il ne se trouvait qu'environ cent cinquante citoyens sans armes, mêlés à plusieurs militaires. J'étais présent.

Vers une heure de l'après-midi, pendant que je causais avec le colonel du 21^e régiment de ligne, qui manifestait hautement de patriotiques sentiments, dont il a fait preuve en ordonnant à ses soldats de remettre la baïonnette au fourreau, un jeune homme, vêtu en bourgeois, accourut, au grand trot de son cheval, en criant que Louis-Philippe venait d'abdiquer, et demandait qu'on en répandît la nouvelle.

Ce jeune homme était le fils de M. l'amiral Baudin. Peu d'instant après, au Pont-Tournant, nous vîmes déboucher du jardin des Tuileries des gardes-nationaux à cheval, allant au pas, et invitant du geste et de la voix les citoyens à s'abstenir de toute manifestation défavorable ; on entendit même ces mots partis de leur côté : Une grande infortune !

Alors, je vis sortir de la grille des Tuileries, au milieu des cavaliers, et suivis de près par une trentaine de personnes portant différents uniformes. Louis-Philippe à pied, son bras droit passé dans le bras gauche de la reine, sur lequel il s'appuyait assez fortement ; et celle-ci, marchant d'un pas ferme en jetant des regards à la fois assurés et colères sur tout ce qui les entourait. Louis-Philippe était en habit noir, avec un chapeau rond et sans aucun insigne. La reine portait le grand deuil. On disait qu'ils se rendaient à la chambre des députés pour y déposer l'acte d'abdication.

Malgré l'avis qu'on avait donné, des cris se firent entendre : on distinguait ceux de *vive la réforme ! vive la France !* et deux ou trois voix y mêlèrent ceux de *vive le roi !* Dès qu'on eut dépassé le terrain qui formait autrefois le Pont-Tournant, et à peine parvenus à l'asphalte qui entoure l'Obélisque, Louis-Philippe, la reine et le groupe tout entier s'arrêtèrent, sans que rien en indiquât la nécessité. Tout-à-coup ils furent enveloppés, tant des personnes à pied que de celles à cheval, et tellement pressés qu'ils n'avaient plus la liberté de leurs mouvements. Louis-Philippe parut effrayé de cette soudaine approche.

En effet, la place était fatalement choisie par le hasard, et cette halte prenait une étrange signification : à quelques pas de là, un roi bourbon, eût été bienheureux de n'éprouver qu'un traitement semblable. Louis-Philippe se retourna vivement, en quittant le bras de la reine, prit son chapeau, le leva en l'air et prononça une phrase que le bruit qui se faisait empêcha d'entendre. On criait sans articuler d'opinions, les chevaux caracolaient autour du groupe, le pêle-mêle était général. La reine s'alarma de ne pas sentir le bras qu'elle soutenait, et se retourna avec une extrême vivacité, en parlant de même.

Je crus devoir alors lui dire : « Madame, ne craignez rien ; continuez, les rangs vont s'ouvrir devant vous. » Le trouble où elle était lui fit-il mal interpréter mon intention et mon mouvement ? Je l'ignore ; mais en repoussant ma main : « Laissez-moi ! » s'écria-t-elle, avec un accent des plus irrités. Puis, elle saisit le bras de Louis-Philippe, et ils retournèrent sur leurs pas, à très peu de distance de là, où stationnaient deux petites voitures noires, basses et attelées chacune d'un cheval. Deux très jeunes enfants se trouvaient dans la première. Louis-Philippe prit la gauche ; Marie-Amélie la droite ; les enfants se tinrent debout, le visage collé sur la glace et regardant le public avec une attention curieuse.

Le cocher fouetta vigoureusement ; la voiture s'enleva plutôt qu'elle ne partit ; elle passa devant moi, et déjà elle était entourée et suivie de toute la cavalerie présente, gardes-nationaux, cuirassiers et dragons, lorsque la seconde voiture, où se placèrent deux dames, que l'on disait des princesses, essaya de rejoindre la première. L'escorte était nombreuse : il m'a semblé qu'on pouvait l'évaluer à deux cents hommes. Elle prit le bord de l'eau, et se dirigea au grand galop vers Saint-Cloud.

Nous sommes heureux d'insérer l'hymne patriotique suivant, composé par M. Grandsard, professeur au Lycée-Lamartine à Mâcon.

Ce chant, magnifique de poésie, de verve et de patriotisme, est vraiment la *Marseillaise* de la paix. Nous nous associons vivement aux sentiments qu'il exprime, et nous ne doutons pas qu'il ne soit bientôt dans toutes les bouches, comme la pensée en est dans tous les cœurs.

LE CRI DE LA FRANCE.

I.

Oh ! salut ! aurore éclatante
D'un jour si longtemps désiré !
République ! à ton nom sacré
Tout l'univers est dans l'attente.
A toi de briser les liens
Qui chargent la race asservie ;
A toi de faire voir à la terre ravie
Le règne de l'amour entre les citoyens !
Oui ! oui ! tous les hommes sont frères !
A ce cri, par tous répété ;
Vivons, et s'il le faut, mourons comme nos pères :
Fraternité ! fraternité !

II.

Il est passé, le règne immonde
De l'égoïsme corrupteur !
Paris, par sa noble valeur,
Paris en a purgé le monde !
« Dégradons-les, nous serons forts ! »
Telle était leur devise infâme ;
Mais tous, grands et petits, frémissent dans leur âme,
Et pour les écraser unirent leurs efforts.

Oui ! oui ! tous les hommes sont frères !
A ce cri, par tous répétés,
Vivons, et s'il le faut, mourons comme nos pères :
Fraternité ! fraternité !

III.

Il est mort l'odieux système
Où, dépouillé des plus saints droits,
Le peuple subissait des lois
Faites par d'autres que lui-même.
Non ! sous le règne de l'amour
Plus de maîtres et plus d'esclaves !
O pauvre Humanité ! les dernières entraves
Viennent de se briser pour jamais en ce jour !
Oui ! oui ! tous les hommes sont frères !
A ce cri, par tous répétés,
Vivons, et s'il le faut, mourons comme nos pères :
Fraternité ! fraternité !

Tu ne
Modeste et pauvre, que le monde
Lève ton front ! un temps meilleur,
Conquis par toi-même, s'appelle !
Oui ! maintenant tu marches
L'égal des heureux de la terre,
Car vos droits sont pareils, ô riche ! ô prolétaire !
Si l'un donne son or, l'autre donne ses bras !
Oui ! oui ! tous les hommes sont frères !
A ce cri, par tous répétés,
Vivons, et s'il le faut, mourons comme nos pères :
Fraternité ! fraternité !

V.

Honneur à toi, noble patrie !
Phare éclatant de l'univers !
Toi, qui vois cent peuples divers
Marcher à ta lueur chérie,
Oh ! que cette immense clarté
Leur soit salutaire et féconde !
Montre-leur que l'amour est le vrai roi du monde ;
Et fais-leur, à ses fruits, aimer la liberté !
Oui ! oui ! tous les hommes sont frères !
A ce cri, par tous répétés,
Vivons, et s'il le faut, mourons comme nos pères :
Fraternité ! fraternité !

VI.

Et vous, ô peuples de la terre !
Salut fraternel à vous tous !
Ne vous détournez pas de nous,
Car nous sommes un peuple frère !
Jamais, d'un pied provocateur,
Nous n'irons heurter à vos portes ;
Et s'il vous faut jamais l'appui de nos cohortes,
La France aura pour vous tout le sang de son cœur !
Oui ! oui ! tous les hommes sont frères !
A ce cri, par tous répétés,
Vivons, et s'il le faut, mourons comme nos pères :
Fraternité ! fraternité !

Charles GRANDSARD,
Professeur au Lycée de Mâcon.

Un formidable tremblement de terre a eu lieu à Batavia et sur plusieurs autres points de l'île de Java. Les dégâts sont énormes, dans le quartier des Chinois, quarante maisons ont été renversées et dix-sept personnes ont péri. Un grand nombre de manufactures d'indigo et de sucre ont été complètement détruites.

— Les malles-postes de Paris à Saint-Etienne et de Paris à Limoges, ont été supprimées à dater du 1^{er} février 1848. Le service se fera par les chemins de fer.

— M. Lilliewalch, profondément reconnaissant du bienveillant accueil des savants français lors de son récent séjour à Paris, a voulu leur faire hommage de sa collection, qu'à cet effet le comte de Lowenhielm a mise à la disposition du ministre.

— AVIS AUX MÈRES : — Ces jours derniers, à Saul-Chéry (Aisne), une petite fille, âgée de huit mois, que sa mère avait couchée au pied de son lit, dans un berceau, a été trouvée morte, le matin, étouffée par un chat qui lui avait dévoré une partie de la figure.

— Une grande mortalité se fait remarquer dans plusieurs contrées des bords du Cher et même dans d'autres localités de ce département. Des gripes, des fluxions de poitrine nombreuses ont atteint les communes de Vierzon, Saint-Florent, Incuil, Saint-Loup, etc., Un grand nombre de décès y sont journellement constatés. La rigueur de la saison n'est pas étrangère à cette déplorable situation.

— On dit que la célèbre comtesse de Landsfeld, qui vient d'être chassée de Munich, revient à Paris et qu'elle reparaitra au théâtre de la Porte-St-Martin, comme danseuse.

On assure que le directeur de ce théâtre lui a offert cent mille francs contre un engagement de six mois.

Stances à la Liberté.

Quelle nouvelle aurore aux yeux de l'univers,
D'un soleil plus brillant annonçant la venue,
De roses couronnées, écarter au loin la nue
Et purger le cristal des airs ?

Parais, jour précieux, heure si désirée,
Parais ; et que nos fronts, joyeux et rayonnants,
Ainsi que le soleil, paraissent triomphants
A l'aspect de l'ère sacrée.

Liberté, les Français, au pied de tes autels,
En foule ont déposé leurs vœux et leurs prières.
C'est toi qui, déployant l'éclat de tes bannières,
Dores les parvis éternels.

Pourquoi d'un pied timide et la tête baissée,
Longtemps as-tu paru vouloir quitter ces lieux ?
De l'offrir son encens comme à ses plus grands dieux
La France est encore empressée.

Quels étendards, fille auguste du ciel,
De bonheurs de bonheur, de tous si révére,
Dans le cœur des humains par Dieu même insérée,
Digne d'être de tout mortel ?

Quels sont tes étendards qui, flottant dans les nues,
Annoncent aux humains
Que l'estair fatal expirait dans les mains
Où l'homme n'a point soutenues ?

Combien de fois jadis, aux accents de ta voix,
Les peuples soulevés contre la tyrannie,
L'ont-elles des palais et de leurs murs bannie,
S'érigant eux-mêmes en rois !

Combien de Tarquins, combien de Pisistrates,
Recombant sous les coups de ton glaive acéré,
Par leur chute éclatante enfin ont assuré
La paix aux âmes démocrates !

N'as-tu pas de Moïse armé le bras puissant,
Déjoué les desseins de l'Egypte insensée,
Contre le peuple hébreu sans cesse courroucé ?
Par toi Jacob fut triomphant.

De quelle noble ardeur tu remplissais nos pères !
Dans quels joyeux transports ils volaient aux combats !
La gloire qui pour eux avait le plus d'appâts,
C'était de mourir pour leurs frères.

Et la mitre, suivant cet élan généreux,
Par un trait de sa plume, au temps des Bossuet,
N'a-t-elle pas d'un roi, que Jésus fit sujet,
Abaisé l'air prétentieux ?

Le Christ aussi lui-même, en tout notre modèle,
A l'insu de Marie, au milieu des docteurs,
Nous montre que l'on peut à de pauvres pêcheurs
Résister sans être infidèle.

Lève ton étendard, auguste Liberté !
Quel cœur à son aspect peut rester apathique ?
Et lire sans transport cette devise antique :
A tous bonheur, félicité !

Calliope et Clio, du sommet du Parnasse,
Déjà de tes attraits instruisent l'univers,
Et leurs divins accents, chez cent peuples divers,
Des Etats ont changé la face.

Le pontife, du haut du trône des Césars,
Entraînant après lui l'Europe tout entière,
Apprend aux citoyens qu'en suivant ta bannière
Du ciel on charme les regards.

Divine Liberté, qu'en tous lieux, à toute heure,
Mon âme avec transport médite tes attraits !
Pour ta cause sur moi que pleuvent tous tes traits !
Enfin pour toi fais que je meure !

L'abbé DIDON,
Inspecteur du Père du Peuple.

Le lieutenant-général comte de C..., qui fait en ce moment le désespoir d'une de nos divisions militaires, passe pour le plus farouche des hommes sur la discipline.

Voici un exemple de sa rigidité un peu bizarre :

Par une nuit d'été, le général ne pouvait, quoiqu'il en eût envie, parvenir à s'endormir. Inutilement, il avait fait cent fois par le flanc droit et par le flanc gauche sur son oreiller, le sommeil ne venait pas. Impatiente, le général se lève, ouvre sa fenêtre, et crie au militaire placé en faction à la porte de son hôtel :
— Sentinelle !
— Qui m'appelle ?
— Moi, ton général.
— Ah ! le général, c'est différent. Qu'est-ce que vous désirez, mon général ?
— Dans quelle position es-tu ?
— Comprends pas, mon général.
— Je te demande quelle est la position de ton arme en ce moment ?
— Comprends pas encore.
— Imbécile ! je veux savoir si tu es au port d'arme ou à l'arme au bras.
— Ah ! très bien. Je suis à l'arme au bras.
— Comment, animal ! je te parle et tu ne me présentes pas les armes, à moi, ton général ? tu feras huit jours de salle de police.
Un peu calmé par cet ordre, qui l'a visiblement rafraîchi, le général se recouche et s'endort du sommeil du juste.

Le Gérant responsable, D. CORNIER.